



Crédits photo : Anja Klag

PARCOURS TRANSMISSION

Préconisations des organisations et réseaux d'accompagnement des candidats à la transmission

Ce document détaille les dispositifs et modalités d'organisation du parcours d'accompagnement à la transmission, préconisé par les associations et réseaux d'accompagnement à la transmission-transmission agricoles dans le cadre du PLOAA.



Sensibilisation et émergence

Structuration du projet


Un format efficace serait :

En formation

- ▶ Module sur la restructuration au programme de tout BPREA (visite de ferme à restructurer, échange avec le futur cédant et exercice de projection)

Cédant·es

- ▶ **Repérage anticipé des futurs cédants** : inscription obligatoire à un répertoire ad hoc, actions de repérage par porte-à-porte
- ▶ **Accueil collectif des futurs cédants** : information sur la diversité des projets de transmission à envisager (cession intrafamiliale, cession HCF, restructuration...), étapes à venir et dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire.
- ▶ **Temps collectifs** : ateliers, cafés transmission thématiques... Premiers temps d'accompagnement humain individuels: aborder les aspects psycho-sociaux de la transmission et ouvrir le champ des possibles

Cédant·es

Dimensionnement humain et financier du projet de transmission (pour les cédants et les repreneurs)

Plusieurs dispositifs complémentaires :

- ▶ **Accompagnement technique** : diagnostic complet de l'exploitation (potentiel agronomique, résilience de l'activité, accès à l'eau...)
- ▶ **Accompagnement humain**:
 - ▶ À l'identification de repreneurs : lancement recherche repreneurs : annonce, critères de recherche et de sélections,...
 - ▶ Tout au long du processus : travail sur les blocages psycho-sociologiques associés à la transmission, préparation de la suite (sortie de l'activité, déménagement,...)

Cédants & repreneurs

- ▶ **Accompagnement technique et humain à la détermination**:
 - ▶ Du prix de vente de la ferme tenant compte des investissements à venir ; inclue négociation et médiation
 - ▶ De la forme juridique : pendant (baux emphytéotiques, SCOP,...) et après la cession
- ▶ **Accompagnement des réflexions et préparations sur les évolutions de l'activité** : pratiques, canaux de commercialisation, levée des blocages psycho-sociologiques, transmission des savoir-faire,...
- ▶ **Accompagnement des relations humaines** : entre cédants, avec repreneurs, au sein de collectifs...en particulier aux moments des négociations, sur les temps de travail en commun sur la ferme (organisation du travail, intégration d'associés, gestion des investissements,...)
- ▶ **En cas de démarche de territoire** : des moyens spécifiques doivent être envisagés pour permettre la coordination d'acteurs agricoles et non agricoles (notamment quand la restructuration émane d'un besoin de territoire et non de la volonté du cédant)
- ▶ **Sécurisation du foncier**, selon les situations pour négocier avec le(s) éventuels propriétaires non-exploitant·es la cession des baux ou la vente du foncier

- ▶ **Mise en oeuvre du projet de transmission** : retrait plus ou moins progressif de l'activité du/des cédant·s
- ▶ Le cas échéant, **déménagement du cédant** qui quitte ce qui était souvent son lieu d'activité ET de vie
- ▶ En cas de **restructuration de l'activité, poursuite des évolutions de l'exploitation.**

Transmission


Objectif

Pourquoi anticiper la transmission via des actions dès 10 ans avant le départ en retraite ?

- ▶ Beaucoup de futurs cédants considèrent que leur ferme n'est pas transmissible car pas sensibilisés aux diverses situations de transmission possibles : il faut laisser le temps d'émergence de l'idée d'une possible réorientation de la production et la possibilité d'étudier différentes pistes de transmission possible
- ▶ Les perspectives en termes de transmission peuvent avoir des implications sur les choix et investissements réalisés au cours des dernières années d'activité.
- ▶ L'étape de la transmission soulève des risques psycho-sociaux importants (départ à la retraite, transmission de la ferme familiale à des personnes extérieures, déménagement éventuel...) qui peuvent être limités grâce à une anticipation et un accompagnement adaptés.


Quel changement ?

- ▶ Réforme du programme pédagogique des BPREA
- ▶ Recensement des cédants : création d'une base de données ad hoc ; inscription à cette base obligatoire 10 ans avant l'âge légal de départ en retraite.
- ▶ Mise en place d'un programme de sensibilisation à la transmission sous la responsabilité des collectivités territoriales


Mise en œuvre

Pilotage par les services de l'Etat de la phase primo accueil, dans le cadre d'une gouvernance pluraliste claire. Collaborations renforcées entre les structures d'accompagnement d'un territoire et les collectivités territoriales

Pourquoi accompagner le cédant sur les aspects humains ET le binôme cédant-repreneur ?

- Les transmissions ont vocation à se produire de plus en plus dans un cadre non-familial. Cela peut avoir des implications fortes :
- ▶ **Sur la manière dont le cédant aborde cette étape** : sentiment d'échec à ce que la ferme quitte le giron familial, a priori sur les nouveaux PP, réticence à voir les pratiques évoluer, déménagement éventuel...
 - ▶ **Sur sa relation avec le.s potentiel.s repreneur.s.**

La transmission HCF implique par exemple de passer par des phases de négociation sur la vente de la ferme entre personnes non-initiées à l'exercice.

- ▶ **Structuration et financement d'un parcours d'accompagnement à la transmission** permettant le déploiement de toutes ces dimensions d'accompagnement, selon les besoins.
- ▶ **Création d'un diagnostic pré-transmission** : élaboré collectivement par l'ensemble des structures d'accompagnement à la transmission. Les ressources existantes au sein des réseaux Inpact et FNAB servent de base à cette élaboration.
- ▶ **Reconnaissance des dispositifs type parrainage cédant·s-repreneurs** avec accompagnement humain, favorisant l'immersion du futur repreneur et le test du projet de transmission.
 - ▶ Développement du test d'activités agricoles, pour permettre le test du projet de reprise, tant pour le repreneur que pour le cédant.
 - ▶ Autre exemple duquel s'inspirer : le CEFI en Occitanie.

Garantie de la pluralité : le comité de pilotage autour du FSA assurera la cohérence entre ce que les acteurs proposent.

Refonte de la gouvernance des structures (CNIT/ CRIT, CDOA, CT SAFER) pour favoriser les transmissions d'exploitation sur les territoires et améliorer le pilotage des politiques Installation-Transmission

Les réseaux et organisations à l'origine de ce document

La coalition *Installons des Paysans* est née de l'union de 7 structures d'accompagnement dans un objectif commun : capitaliser sur l'expérience de terrain des associations qui composent ces réseaux afin de construire des parcours d'accompagnement à l'installation et à la transmission adaptés aux besoins des futurs agriculteurs et futurs cédants, en répondant aux enjeux que rencontre l'agriculture française : un besoin urgent de renouveler les générations et de poursuivre la transition agro-écologique.



FADEAR

la Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Créée en 1984, la FADEAR regroupe plus de 70 associations réparties sur l'ensemble du territoire. Elles accompagnent l'installation de nouveaux paysans et la transmission de fermes. Elles promeuvent les valeurs de l'agriculture paysanne et forment les agriculteurs à cette démarche.



FNAB

Née en 1978, la FNAB compte 90 structures couvrant tout le territoire. Elle s'emploie à développer l'agriculture biologique par la formation, l'accompagnement à l'installation, à la conversion et à la transmission, la structuration de filières bio territorialisées, l'accompagnement des collectivités. Ses actions s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue des pratiques.



MIRAMAP - le Mouvement InterRégional des AMAP

Le mouvement des AMAP soutient le développement de fermes viables, vivables et soutenables par le partenariat entre citoyen-nes et agriculteur-rices (100 000 foyers adhérents et 3700 producteurs). Il accompagne de futur-es paysan-nes depuis l'émergence de projet jusqu'en phase de post-installation dans leurs projets de commercialisation en AMAP.



RENETA - le Réseau National des Espaces-Test agricoles

Depuis plus de 15 ans, les espaces-test agricoles proposent à des porteurs de projet un cadre qui réunit les conditions nécessaires au test d'une activité agricole. La soixantaine de membres du RENETA met ainsi à disposition de futurs agriculteurs des moyens de production, un cadre légal d'exercice du test ainsi qu'un dispositif de suivi et d'accompagnement.



Réseau CIVAM

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Depuis 60 ans, le réseau - 130 associations - promeut l'agriculture durable pour des campagnes vivantes. Ces associations accompagnent des projets d'installation-transmission, de changements de pratiques, le déploiement de systèmes agricoles et alimentaires territoriaux et l'ouverture des fermes à l'accueil de publics divers.



SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires

SOL promeut depuis 1980 l'agroécologie paysanne et la valorisation des paysan-nes dans la société. En France, SOL s'engage pour faciliter l'installation des futur-es agriculteur-rices, notamment à travers le compagnonnage paysan. SOL anime également le travail de contribution aux politiques des organisations paysannes et citoyennes.



Terre de Liens

Expert du foncier agricole en France, le mouvement citoyen vise à préserver les terres agricoles, faciliter l'installation de paysans et accompagner les transmissions de fermes. S'appuyant sur plus d'un millier de bénévoles et cherchant à impliquer les pouvoirs publics, il décroïsonne le sujet du foncier agricole et le transforme en enjeu de société.



InPACT

Plateforme réunissant 10 des principaux réseaux et associations de développement agricole et rural, unis pour contribuer à une transition agricole citoyenne et territoriale. Par des approches diverses et complémentaires, ses membres accompagnent au changement de pratiques, l'installation-transmission, la promotion de l'emploi et du lien consommateurs-paysans sur les territoires.